

**né•es ici ou
venu•es d'ailleurs**
**l'égalité des droits,
c'est pour toutes et tous !**



**Non au « Règlement retour » !
Ne laissons pas l'Union européenne (UE) céder à l'inhumanité et à la xénophobie**

Communiqué du collectif Né-es ici ou venu-es d'ailleurs

Le « Règlement retour », adopté par le Parlement européen jeudi 26 mars 2026, constitue une nouvelle étape de la politique migratoire indigne qui transforme l'Europe en une forteresse et la rend complice de violations répétées des droits humains. L'objectif est une fois encore de renforcer la politique d'expulsions des étrangères et étrangers en situation irrégulières, qui sont déjà quotidiennement maltraité-e-s dans la plupart des Etats, et soumis-es à des procédures attentatoires aux droits et libertés fondamentales. Sous les applaudissements nourris des eurodéputé-e-s d'extrême droite, et de celles et ceux de droite qui les ont rejoints sans honte, le Parlement fait un pas de plus vers l'infamie. Ces propositions évoquent la brutale politique de l'immigration étatsunienne dont l'ICE est l'incarnation.

- La création des « hubs de retour », ces centres d'expulsion pour migrant-e-s, installés dans des Etats extérieurs à l'UE, autoriserait à détenir dans des pays où elles n'ont aucun lien, puis à expulser par la force, des personnes déboutées de l'asile. Cette nouvelle externalisation serait institutionnalisée sans contrôle ni garde-fou réel – loin de yeux et des oreilles des ONG, là où le respect des droits fondamentaux est souvent négligé. La possibilité d'enfermer des mineur-e-s, de confisquer les documents d'identité, l'allongement de la durée de rétention de 18 à 24 mois – le dispositif prévoyant même au mépris de toutes les des normes juridiques internationales la possibilité d'une durée illimitée quand un risque pour la sécurité serait identifié – constituent à l'évidence un pas supplémentaire vers la légalisation de la criminalisation des personnes migrantes.
- L'application de ce texte généraliserait une traque policière organisée et discriminatoire, alors que le harcèlement policier sème déjà la terreur auprès des personnes étrangères ou racisées. Le dispositif rendrait possible de restreindre leur liberté de circulation, de fouiller leurs effets personnels, d'autoriser les perquisitions sur les lieux de vie, et instaurerait une interdiction d'entrée sur le sol européen de façon permanente.
- Autorisant le partage de données à caractère personnel avec des pays ne disposant pas de garanties suffisantes, le règlement inclut aussi une reconnaissance mutuelle des décisions prises par tel ou tel Etat membre, l'objectif étant par exemple qu'une décision prise en France puisse s'appliquer en Espagne et vice versa.

De telles mesures constituent des violations des droits fondamentaux, exposeront davantage de personnes à des situations dangereuses, accroîtront leur vulnérabilité et leur précarité juridique et sociale. Dénonçons ces choix coercitifs, punitifs, ces politiques mortifères et inhumaines !

Les migrations et les personnes en exil ne sont pas des menaces ! Nous devons renouer avec l'hospitalité, offrir protection, logement, soins, éducation, et accès aux droits à celles et ceux qui participent pleinement à la richesse économique, sociale et culturelle des sociétés où elles et ils trouvent refuge et vivent.

Les trois institutions de l'UE – la Commission, le Conseil et le Parlement – vont désormais entamer des négociations afin de mettre au point un texte final. Nous devons faire entendre notre indignation et empêcher l'Europe de bafouer toutes ses valeurs humanistes !

Les organisations du collectif Né-es ici ou venu-es d'ailleurs appellent à une large mobilisation de la société civile, des citoyennes et citoyens, pour dénoncer ce texte honteux et défendre un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

Signataires : Attac ; CGT ; Femmes Egalité ; FSU ; LDH (Ligue des droits de l'Homme) ; Mémorial 98 ; MRAP ; Oxfam France ; Solidaires ; SOS Racisme.

Paris, le 2 avril 2026